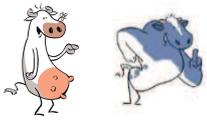


Abreuvoir équipé de photovoltaïque



Motivations de l'éleveur pour la mise en place de l'astuce

Résoudre un problème technique



Résoudre une gêne



Faire des économies



Gagner en efficacité



Gagner en sécurité



Avoir un travail moins pénible



Technicité/compétences

+++

Délai de mise en œuvre

++

Coût

++



Contact : Amélie Turlot
a.turlot@cra.wallonie.be

Objectif :

Ne plus devoir apporter quotidiennement de l'eau au pâturage

Quels avantages pour le travail :

- ✓ Gagner du temps et de l'efficacité en ne devant pas aller tous les jours conduire de l'eau aux animaux.
- ✓ Profiter des avantages d'un cours d'eau, malgré l'obligation de le clôturer.
- ✓ Faire des économies en matériel (tracteur + tonneau à eau) et en main-d'œuvre.
- ✓ Avoir de l'électricité dans la pâture.

Pratique et efficace...

Pour construire ce système, il a fallu : un bac à eau, un régulateur de batterie, un coffret et du matériel électrique. Le reste du matériel était de récupération (panneau photovoltaïque, batterie, appareil de clôture, câbles, tuyaux,...). Au total, l'éleveur estime le coût à 1200 €.

Le bac est alimenté en eau à l'aide d'une pompe 12V qui se trouve dans la rivière. Deux capteurs dans le bac à eau commande la pompe. Le tout est alimenté en courant par un système batterie-régulateur-panneau photovoltaïque. Un appareil permettant l'électrification de la clôture est également inséré dans le coffret électrique.

Grâce à ce système, la pâture est autonome en eau et en électricité.



Mme Vrancken, éleveuse de bovins lait et viande dans la province de Namur.



Astuce de PréventAgri : Veillez à avoir un circuit électrique en bon état.
La réalisation de cette installation demande certaines connaissances en électricité.
Il existe un produit similaire dans le commerce: www.abreulec.be